

Páramo de Santurbán en Colombie, une source d'eau vitale que les communautés locales défendent contre l'industrie minière canadienne. Source : Viviana Herrera

Points forts des réalisations de l'année 2023

Campagnes internationales

Tenir les intervenants de l'État et des entreprises canadiens responsables de leurs activités à l'étranger

Exiger du Canada qu'il s'engage à protéger les grands fonds marins

Cette année, les négociations internationales ont progressé en vue d'ouvrir les grands fonds marins à l'exploitation minière industrielle pour la première fois dans l'histoire. En janvier, nous avons [diffusé](#) des images d'infiltration et des témoignages de scientifiques à bord d'un navire effectuant des tests de collecte à grande échelle pour le compte de The Metals Company et Allseas, [arborant](#) des déversements de déchets non signalés et un contrôle défectueux. Lors de la conférence internationale sur les océans IMPAC5 qui se tenait à Vancouver, nous avons réagi aux piètres promesses du Canada en matière de protection des océans en [exigeant qu'il s'engage](#) à ne pas exploiter les grands fonds marins. Malgré l'élan international croissant en faveur d'un moratoire, le Canada continue de faire avancer la réglementation auprès de l'Autorité internationale des fonds marins afin de permettre l'exploitation minière dès 2025. À titre de principale voix dans les médias canadiens sur cette question, nous [ferons pression sur le Canada](#) pour qu'il prenne des mesures décisives afin de protéger la haute mer, en insistant sur un engagement absolu en faveur d'un moratoire avant qu'il ne soit trop tard.

Appel à la libération des défenseurs de l'eau emprisonnés au Salvador

En janvier, cinq défenseurs de l'eau familièrement appelés les « 5 de Santa Marta », ont été arbitrairement détenus et arrêtés au Salvador. Ces cinq personnes défendent depuis longtemps la protection de l'eau et ont joué un rôle essentiel dans la décision historique prise en 2017 par le Salvador visant à interdire l'exploitation minière. Ces défenseurs font face à des accusations forgées de toutes pièces qui remontent au conflit armé du pays, il y a plus de 30 ans. Les mouvements sociaux du Salvador dénoncent le fait que ces arrestations violent les accords de paix et sont motivées par des considérations politiques, à un moment où le pays cherche à renverser l'interdiction visant l'exploitation minière. Nous avons contribué à la coordination [d'une semaine internationale](#) d'action pour demander leur libération.

Rapport sur les expulsions forcées à la mine North Mara de Barrick en Tanzanie

Nous avons publié un [rapport exhaustif](#) sur les graves violations des droits de la personne commises à la mine d'or North Mara de Barrick Gold en Tanzanie. Ce rapport est basé sur des entretiens menés en personne avec des familles kuria affectées autour du site de la mine, en octobre et novembre. Le rapport dénonce l'expulsion forcée de milliers d'Autochtones kuria pour faire place à l'expansion de la mine, ce qui a pour conséquence l'itinérance, l'insécurité

alimentaire et plusieurs autres impacts importants sur la santé mentale et physique. Malgré nos [avertissements préalables](#) à Barrick concernant le risque élevé de violations des droits de la personne, le déni obstiné de l'entreprise perpétue les préjudices subis par les familles touchées et en met d'autres en danger au fil de l'expansion de la mine. La couverture médiatique du [lancement](#) et du suivi de notre rapport a contribué à maintenir cette question sur le radar.

Accès à l'analyse des risques concernant l'expansion de Barrick en République dominicaine

Après des mois d'efforts pour obtenir l'accès à l'étude d'impact environnemental et social de Barrick Gold en ce qui concerne l'expansion de la mine d'or de Pueblo Viejo, nous avons [demandé](#) au Dr Steven Emerman, expert en sécurité des barrages, de procéder à un [examen indépendant](#). Celui-ci a fait ressortir des risques extrêmes et non signalés liés à l'installation de stockage des résidus (ISR) d'El Naranjo, devant emmagasiner près de 645 millions de mètres cubes de résidus et de stériles potentiellement générateurs d'acide dans une superficie de près de 16 kilomètres carrés. L'ISR serait construite dans une zone inondable et sismique et reposerait sur un barrage de 48 étages, ce qui nécessiterait une surveillance et une diligence étroites pendant des générations après la fin des opérations. Nous avons publié l'étude de 65 pages du Dr Emerman en [espagnol](#) et en [anglais](#) afin de la mettre à disposition des communautés locales qui exigent de la transparence de la part de Barrick.

La communauté internationale réclame justice pour le meurtre du leader mexicain Mariano Abarca

Depuis 2018, nous poursuivons toutes les voies légales au Canada pour que l'ambassade canadienne au Mexique fasse l'objet d'une enquête pour avoir mis en danger la vie de Mariano Abarca, un défenseur mexicain de l'environnement tué en 2009 alors qu'il s'en prenait à la société canadienne Blackfire Exploration. Lorsque la Cour suprême du Canada a [rejeté notre demande](#) d'autorisation d'appel en janvier, nous avons soutenu la famille de Mariano en déposant une [requête historique](#) contre le Canada auprès de la Commission interaméricaine des droits de l'homme, une première en son genre pour contester le préjudice causé par l'approche du Canada en matière de diplomatie économique. Nous avons invité [José Luis Abarca](#) (le fils de Mariano) au Canada et nous avons stratégiquement profité de sa visite pour mettre en lumière l'incapacité du Canada à lutter contre les abus des entreprises, alors même qu'il brigue un siège au Conseil des droits de l'homme de l'ONU. Nous avons intensifié cette question par le biais d'un [webinaire](#) bilingue, en envisageant les prochaines étapes pour que justice soit faite à Mariano.

L'efficacité de la réglementation au Canada

Renforcer les lois qui visent à faire respecter les normes environnementales, sociales et économiques

Soutenir la contestation des Premières nations Gitxaala et Ehattesaht contre le libre accès

Les Premières nations Gitxaala et Ehattesaht ont franchi une nouvelle étape dans leur lutte de plusieurs décennies contre l'exploitation minière « libre d'accès » en contestant devant les tribunaux la Mineral Tenure Act de la Colombie-Britannique, qu'elles considèrent être une violation de leur souveraineté. La province s'est engagée à moderniser cette loi datant de l'ère coloniale dans le cadre de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones (DDPA), mais ne l'a pas encore fait. MiningWatch a soutenu les Gitxaala aux côtés de plusieurs de ses partenaires du réseau BC Mining Law Reform. En septembre, le tribunal a statué que la province devait réformer son système de concession minière libre d'accès dans un délai de 18 mois afin de satisfaire aux exigences en matière de consultation prévues à l'article 35 de la Constitution canadienne, mais pas à la norme de consentement de la DNUDPA. Nous avons [salué l'engagement](#) en faveur de la réforme minière. Nous restons toutefois solidaires des nations dans leur lutte permanente.

Plaidoyer en faveur d'une réforme minière au Québec

En 2023, en réponse à des années de plaidoyer, le gouvernement du Québec a lancé une consultation publique afin de revoir ses lois et politiques régissant l'exploitation minière. Avec peu de préavis, nous nous sommes mobilisés pour aider les résidents à participer aux consultations à la grandeur de la province, en proposant des questions types et en déposant notre propre [mémoire](#) auprès du ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MRNF). Notre mémoire comprenait soixante recommandations préconisant des réformes telles que l'obtention du consentement avant l'émission de titres miniers, la mise en place de mécanismes de révocation des titres existants, l'adoption de normes contraignantes et bien plus encore. Nous avons [interpellé](#) le MRNF en juin lorsqu'il a annoncé son plan stratégique 2023-2027 [avant la publication des résultats de la consultation](#) publique. En octobre, lorsque ces dits résultats ont été publiés, les nations autochtones, la société civile et les municipalités ont clairement exprimé la nécessité d'une réforme ambitieuse et exhaustive, préparant le terrain pour des luttes importantes en 2024, alors que nous nous attendons à ce qu'un Projet de loi soit présenté pour réformer la Loi sur les mines.

Construction d'un mouvement

Travailler en solidarité pour opérer un changement

Cartographier le boom minier et défendre le pouvoir de décision locale

Un pourcentage impressionnant de onze pour cent de l'ensemble du Québec est jalonné de titres miniers. Cette année, nous avons poursuivi notre travail aux côtés de la Coalition Québec meilleure mine pour cartographier le boom minier en cours, en mettant en évidence la région la plus revendiquée, soit l'Abitibi-Témiscamingue, qui a connu une augmentation de 45 % du nombre de titres. Nous avons soutenu [dix municipalités](#) dans la création d'un mouvement provincial visant à renforcer les pouvoirs municipaux pour définir des zones interdites à l'exploitation minière, des « territoires incompatibles avec l'activité minière », afin de mieux protéger l'eau, la biodiversité et les populations locales.

Faciliter un échange régional de femmes défendant l'eau en Colombie et en Équateur

Nous avons contribué à la coordination d'un échange régional de sept jours entre des écoles d'agroécologie dirigées par des femmes du páramo de Kimsakocha en Équateur et du páramo de Santurbán en Colombie, deux régions où les femmes défendent les páramos, des zones humides fragiles de haute altitude, contre la menace des projets miniers canadiens. Lors de cet échange

Remise en cause de la récupération de la Loi fédérale sur l'évaluation d'impact

En mars, c'est en tant qu'intervenants que nous nous sommes [adressés à la Cour suprême du Canada](#) pour défendre la Loi fédérale sur l'évaluation d'impact (LÉI), que la Cour d'appel de l'Alberta a jugée inconstitutionnelle l'an dernier. Aussi faible soit-elle, la LÉI reste l'une des lois environnementales les plus fondamentales du Canada et le principal outil d'évaluation des impacts environnementaux et sociaux de grands projets tels que les mines, offrant une surveillance importante et un accès public que les évaluations provinciales n'offrent pas. De manière décevante, la Cour a statué en octobre que la LÉI outrepassait l'autorité fédérale, et nous défendrons l'amélioration des amendements introduits dans le cadre du Projet de loi omnibus de mise en œuvre du budget fédéral de 2024.

Témoigner devant le Parlement sur la nécessité de mettre en place des mécanismes de responsabilité contraignants

En février, nous nous sommes adressés au Comité permanent du commerce international de la Chambre des communes au sujet des violations des droits de la personne et de l'environnement liées aux sociétés minières canadiennes. Notre [témoignage](#) et le [mémoire d'appoint](#) ont fait ressortir que les dommages causés ou apportés par les sociétés minières canadiennes, leurs filiales et leurs sous-traitants à l'étranger sont répandus et persistants dans le monde entier. Ils comprennent une dégradation de l'environnement qui persistera pendant des centaines d'années, un large éventail de violations des droits de la personne, des violations des droits des peuples autochtones et des impacts économiques négatifs. Nous avons demandé de toute urgence au Canada de renforcer les mécanismes de responsabilité judiciaire et non judiciaire, notamment en adoptant une législation contraignante sur la diligence raisonnable en matière de droits de la personne et de l'environnement.

tenu en Colombie, les femmes ont partagé leurs expériences en matière d'utilisation de techniques d'agroécologie pour gérer et s'occuper des terres qui les nourrissent et ont partagé leurs connaissances sur les subtilités de l'écosystème du páramo. L'échange a renforcé un mouvement régional pour la protection de l'eau face à l'exploitation minière, ce qui a conduit à la diffusion de plusieurs blogues et d'une série de [balados](#) pour étendre les principales réflexions de l'échange avec d'autres communautés en Colombie et en Équateur.

Plaidoyer à l'effet que les Équatoriens soient consultés sur un accord commercial

Lorsque le Canada a annoncé son intention de faire avancer les négociations avec l'Équateur en vue de conclure un accord de libre-échange, nous avons présenté un [mémoire](#) dans le cadre des consultations de la société civile. Nous avons monté les préoccupations de nos partenaires équatoriens, qui ont été exclus des consultations, en faisant savoir qu'un accord commercial ne ferait qu'accroître les investissements miniers canadiens alors que les [investissements existants](#) alimentent déjà la division sociale, les conflits et la violence policière. Nous avons coordonné une [lettre ouverte](#) d'organisations équatoriennes dénonçant l'accord commercial à venir, ce qui a incité d'autres organismes canadiens à présenter leurs propres observations soulignant ces revendications.

Communications et défense des intérêts

Livrer le message, renforcer la crédibilité, assurer la pertinence

Publication d'un guide pratique pour la protection de l'eau contre l'exploitation minière

En collaboration avec Eau Secours et la Coalition Québec meilleure mine, MiningWatch a publié un guide inédit sur les impacts des activités minières sur l'eau, conçu spécifiquement pour soutenir l'action collective. Puisque près de 60 % des 338 000 titres miniers actifs de la province chevauchent des lacs et des rivières, le guide vise à donner au public les moyens de connaître ses droits face à l'expansion des opérations minières. Disponible en [français](#) et en [anglais](#), le guide de 50 pages présente les principales activités minières, les risques associés à l'eau, les mesures d'atténuation et les lois connexes. Il fournit aux communautés des mesures pratiques pour protéger l'eau à tous les stades du développement minier. Plus d'une centaine d'exemplaires ont déjà été imprimés et distribués dans toute la province aux communautés touchées par l'exploitation minière et aux organisations alliées.

Informez le rapporteur spécial des Nations Unies des impacts de l'exploitation minière sur l'eau

Avant la visite officielle au Canada de Pedro Arrojo-Agudo, rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de la personne à l'eau potable et à l'assainissement, nous avons préparé un [dossier](#) sur les abus commis par les sociétés minières au Canada et par les sociétés minières canadiennes à l'étranger. Nous avons mis l'accent sur les principaux impacts tels que la contamination des eaux de surface et souterraines par des déversements toxiques et la réduction de l'approvisionnement en eau, en utilisant des exemples emblématiques au Canada et à l'étranger tels que le déversement par Minerai de fer Québec de déchets miniers dans le lac Bloom, la contamination environnementale per-

manente de la mine abandonnée Tulsequah Chief dans le nord de la Colombie-Britannique et les efforts de Baru Gold pour transformer la minuscule île de Sangihe en Indonésie en une mine d'or à ciel ouvert. Nous avons formulé des recommandations d'action, notamment l'obligation d'obtenir le consentement des communautés, des réformes juridiques pour mieux déterminer les « zones interdites » à l'exploitation minière, des mécanismes de responsabilisation efficaces et une meilleure protection du droit de la personne à l'eau potable et à l'assainissement.

Mise en évidence de la question de responsabilité des entreprises canadiennes à l'ONU

Cette année, le Canada a été sous les feux de la rampe aux Nations Unies lors de son Examen périodique universel (EPU) par le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. En amont de cet examen, nous avons soutenu le Justice and Corporate Accountability Project (JCAP) dans la rédaction d'un [mémoire](#) s'appuyant sur cinq études de cas bien documentées du Mexique, du Guatemala, du Pérou et de l'Équateur pour illustrer l'approche diplomatique du Canada dans les conflits minières à l'étranger, un mémoire qui a été [secondé](#) par 27 organisations de la société civile canadienne et 39 professeurs, avocats et spécialistes du droit. Malgré les allégations persistantes d'abus liés à des sociétés minières canadiennes à l'étranger, le Canada a eu peu à dire sur la manière dont il comble les graves lacunes en matière de responsabilité des entreprises. L'EPU examinera le respect par le Canada de ses engagements en matière de droits de la personne et formulera des recommandations spécifiques, à charge pour le Canada de mettre en œuvre les changements lors de l'ONU conclura son examen en 2024.

Les membres en 2023

1. L'Alliance de la Fonction publique du Canada
2. Alternatives North
3. Ami(e)s de la Terre
4. Bathurst Sustainable Development
5. Canadian Environmental Law Association (CELA)
6. Développement et Paix
7. L'Église Unie de Canada
8. Femmes autochtones du Québec
9. Fonds de justice sociale de Unifor
10. Fonds humanitaire des Métallos
11. Friends of the Stikine Society
12. Inter Pares
13. Kairos - initiatives canadiennes œcuméniques pour la justice
14. Mixedwood Forest Society
15. La Nation Innu
16. Nature Canada
17. Northwatch
18. Polaris Institute
19. Rivers Without Borders
20. Sierra Club of Canada
21. Société pour la nature et les parcs (SNAP)
22. Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP)
23. Le Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario (SEFPO)
24. Watershed Sentinel Educational Society
25. Yukon Conservation Society (YCS)

Le conseil d'administration en 2023

Co-Président(e)s : Elysia Petrone Reitberger, Thunder Bay, Ontario
Donna Ashamock, Kitchenuhmaykoosib
Innuuwug
Alexandra Pedersen, Kingston, Ontario

Trésorier : Jean Symes, Ottawa, Ontario

Secrétaire : Esperanza Moreno, Montréal, Québec

Directeurs : Natalie Clifford, Halifax, Nouvelle-Écosse
Justin Connidis, Kingston, Ontario
Tracy Glynn, Fredericton, Nouveau-Brunswick
Blaine Grinder, Tl'etinqox, British Columbia
Tara Lamothe, Victoria, Colombie-Britannique
Isabelle Ménard, Montréal, Québec
Hilu Tagoona, Baker Lake, Nunavut

Le personnel en 2023

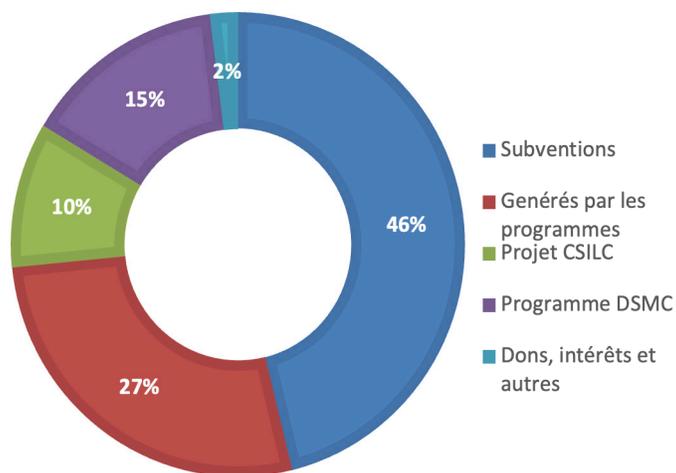
Catherine Coumans, coordonnatrice du programme d'Asie-Pacifique
Val Croft, coordonnatrice aux communications
Viviana Herrera, coordonnatrice du programme d'Amérique Latine
Sasha Kazakova, coordonnatrice au développement des ressources et à l'administration (intérimaire)
Jamie Kneen, co-responsable du programme canadien
Diana Martin, coordonnatrice au développement des ressources et à l'administration
Rodrigue Turgeon, co-responsable du programme canadien

MININGWATCH CANADA / MINES ALERTE CANADA

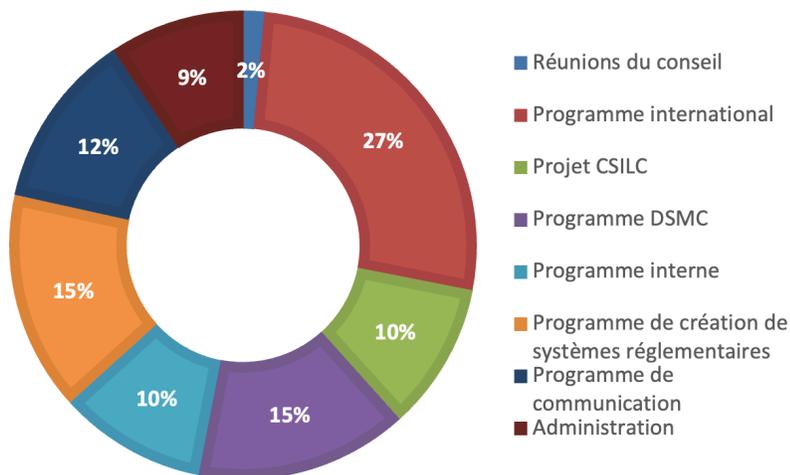
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2023

	2023	2022
ACTIFS À COURT TERME		
Encaisse	760 439 \$	543 916 \$
Investissements à court terme	-	118 298
Débiteurs	179 332	19 848
À recevoir de Canary Research Institute	110 580	173 279
Frais payés d'avance	9 413	14 277
	1 059 764	869 618
IMMOBILISATIONS		
	5 812	4 935
	1 065 576 \$	874 553 \$
PASSIFS À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	39 115 \$	68 748 \$
Remises gouvernementales à payer	20 802	17 632
Revenu reporté	655 247	463 622
	715 164	550 002
ACTIFS NETS		
Fonds de réserve - intérieurement affectés	218 123	213 123
Fonds de défense juridique - intérieurement affectés	25 000	25 000
Actifs nets non affectés	107 289	86 428
	350 412	324 551
	1 065 576 \$	874 553 \$

REVENUS 1 323 642 \$



DÉPENSES 1 297 781 \$



(S'il vous plaît noter que les états financiers vérifiés sont disponibles séparément.)

L'organisation remercie pour leur soutien les organisations suivantes :

The 11th Hour Project of The Schmidt Family Foundation
 Alliance de la Fonction publique du Canada
 Echo Foundation
 L'Église Unie du Canada
 Fidelity Gift Fund
 Le fonds du Primat pour le secours et le développement mondial

Global Greengrants Fund
 Ford Foundation
 Inter Pares
 Syndicat canadien de la fonction publique
 Syndicat des employés de la fonction publique de l'Ontario
 Western Organization of Resource Councils Education Project